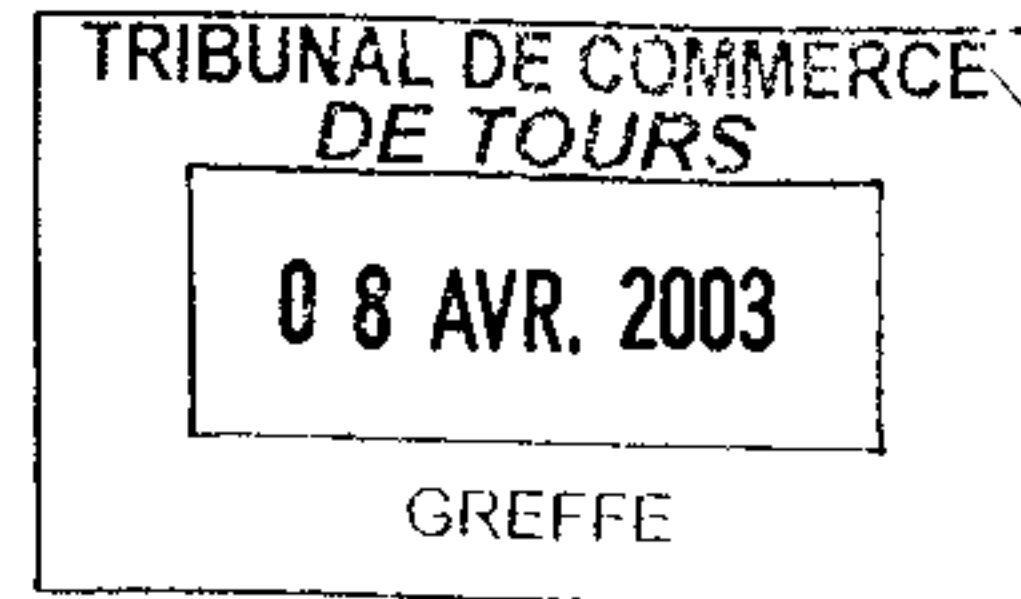


58 B12



2003 01643

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2002**

« Le Conseil de Surveillance de la SAPO de la Nouvelle République, réuni le 18 novembre 2002, prend acte de la démission de Monsieur David BOHBOT, Vice-Président du Directoire, de sa fonction de membre du Directoire, à compter du 1^{er} décembre 2002 ».

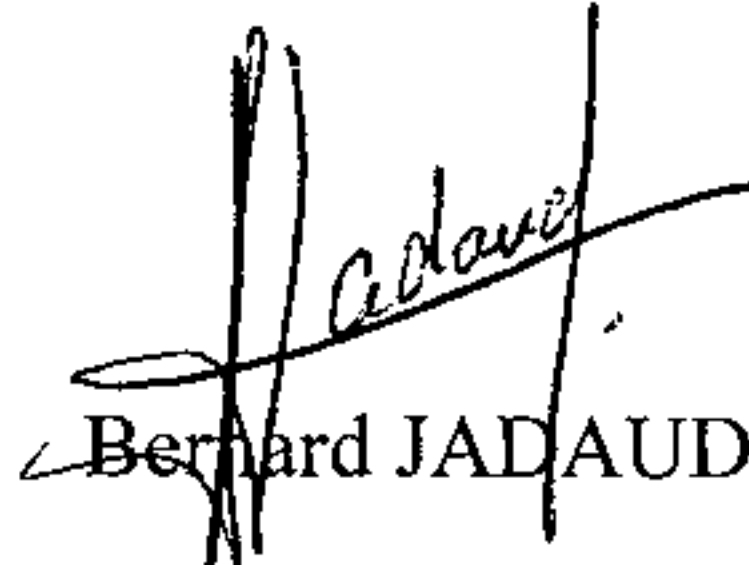
Certifié conforme, Tours le 21 mars 2003

Jadand
Bernard Jadand
Président du Conseil de Surveillance

ATTESTATION

Je, soussigné Bernard JADAUD, Président du Conseil de Surveillance, atteste que, à la date du 30 novembre 2002, M. David BOHBOT a donné sa démission de membre du Directoire au Conseil de Surveillance qui en a pris acte. A compter du 1^{er} décembre 2002, il a cessé sa fonction de membre du Directoire de la SAPO de La Nouvelle République.

Fait à Tours, le 21 mars 2003



Bernard JADAUD